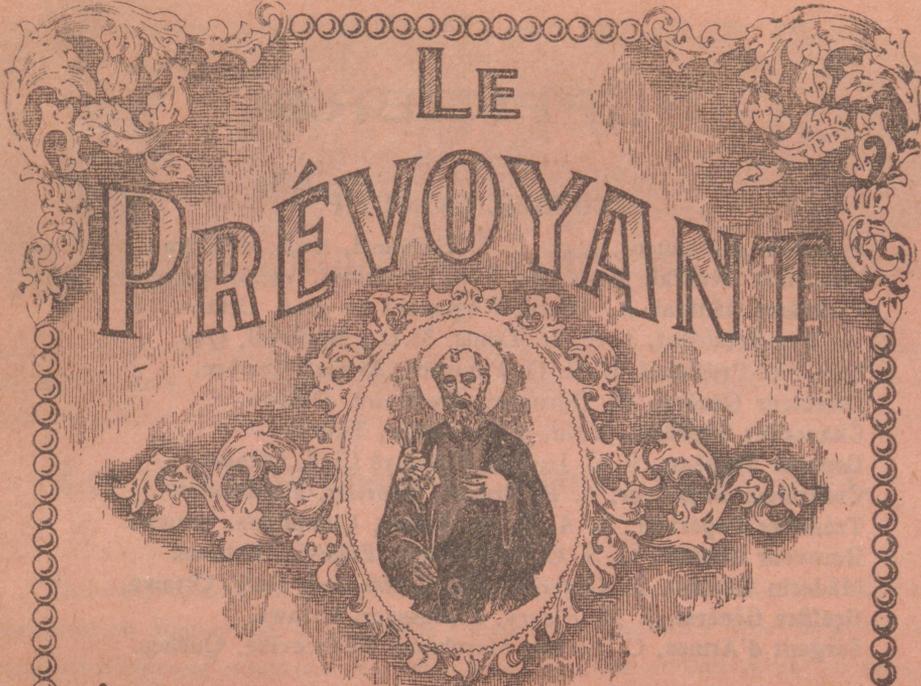


Ally Grand

MAI.

SYSTEME DE COTISATION

1908



LE

PRÉVOYANT

L'UNION SAINT JOSEPH DU CANADA

RECRUTEMENT

Tous les membres devraient se faire agents recruteurs. Que tous ceux qui ont profité des bienfaits que prodigue l'Union St-Joseph enrôlent, en signe de reconnaissance, un ou deux membres dans la société.



SIEGE PRINCIPAL No. 325 rue Dalhousie Ottawa.

VOLUME 625

OFFICIERS

CONSEIL EXECUTIF.

Président d'Honneur, Mgr. J. T. Duhamel, Arch. d'Ottawa.
Chapelain Général, Monsignor J. O. Routhier, Vicaire-Général.
Président Général, A. Allard, Négociant en gros, Ottawa.
1er Vce-Président, J. A. St. Denis, M.D., Montréal, Qué.
2me Vice-Président, L. E. O. Payment, Avocat, Québec.
Directeur Général, O. Durocher, Ex-Maire, Ottawa.
Chancelier Supreme, Révd. J. Châtelain, Thurso.
Censeur Suprême, S. C. Larose, Employé Civil, Ottawa.
Contrôleur Supérieur, A. E. Brunet, Courtier, Montréal.
Trésorier Supérieur, L. A. E. St. Pierre, Comptable, Ottawa.
Receveur Général, C. S. O. Boudreault, Echevin, Ottawa.
Médecin Général, R. Chevrier, M.D., 168 Ave. Daly, Ottawa,
Greffier Général, J. M. Fleury, Professeur, Ottawa.
Sergent d'Armes, C. Fortin, Marchand, Beauceville, Québec.

CONSEIL JUDICIAIRE.

Président, Rév. J. Châtelain, Chancelier Suprême, Thurso.
Chancelier Supérieurs, D. Danis, Cornwall; F. R. E. Campeau,
Ottawa; Rév. P. S. Hudon, Rockland; Jules Gratton, Hull.

CONSEIL FINANCIER.

Président, S. C. Larose, Censeur Suprême, Ottawa.
Censeurs Supérieurs, G. L. Fink, Ottawa; J. A. Tanguay, Mont-
réal; T. Rochon, Clarence Creek; Art. Caron, Hull.

BUREAU MEDICAL.

Président, R. Chevrier, M.D., Médecin Général, Ottawa.
J. A. Duhamel, M.D., Montréal; P. H. Bédard, M.D., Québec,
U. Archambault, M.D., Hull; A. Rodrigue, M.D., Buckingham.

AUDITEURS SUPERIEURS.

J. N. Rattey et G. W. Séguin, Ottawa.

ORGANISATEUR-EN-CHEF.

G. J. Tessier, Ottawa.

AVISEURS LEGAUX.

Hon. N. A. Belcourt, C. R., M.P., Ottawa.
D. Danis, Magistrat, Cornwall.
Clovis Laporte, Montréal.
L. E. O. Payment, Québec.

Procureur pour la Province de Québec.

Clovis Laporte, Chambre 203, Bâtisse New-York Life, Montréal.



Le Prévoyant

Organe Officiel de
L'UNION SAINT-JOSEPH DU CANADA.

Vol. XIV.—No I.

OTTAWA, MAI 1908.

Abonnement: \$1.00 par an.

Les Conventions des Conseils de district.

En juin prochain, les Conseillers législatifs élus par les Conseils locaux se réuniront en convention à Cornwall, Joliette et Grand'Mère pour recevoir les rapports d'officiers et discuter les différentes questions qui leur seront soumises.

Nous ne devons pas nous cacher l'importance de cette première convention régulière depuis l'inauguration des conseils de district.

Les deux années qui viennent de s'écouler ont été pour ceux-ci une expérience salutaire. Elles ont servi sans doute à démontrer les avantages de ces corps subordonnés, les services qu'on peut en retirer et aussi les lacunes inévitables qui ont dû se glisser dans la préparation des lois qui les régissent. Nous avons parfaitement confiance dans le zèle et dans le jugement de nos sociétaires qui ont eu l'honneur d'être choisis conseillers législatifs et nous sommes convaincus qu'ils feront tous leurs efforts pour ajouter quelque chose au perfectionnement des conseils de district et pour envisager toutes les questions qui s'y rapportent au seul point de vue de l'intérêt général de l'association.

Nous ne croyons pas dépasser les limites permises en leur conseillant toutefois d'être prudents, de ne pas prendre de décision hâtive et de ne rien faire qui puisse, plus tard, être de nature à compromettre, même dans la mesure la plus minime, les progrès et l'avenir de notre belle société.

Nous souhaitons aussi que toutes les délibérations soient marquées au sceau de la courtoisie la plus parfaite et de la plus complète fraternité et que les conseillers législatifs, conscients de l'importance de leur mandat, réalisent les espérances que l'on fonde sur eux, par la sagesse de leurs décisions, autant que par le choix judicieux de leurs officiers. En ce faisant, ils mériteront amplement leur titre de législateurs.

R. C.

PROCLAMATION

SECONDE SESSION DU CONSEIL DE DISTRICT D'OTTAWA.

Aux officiers, conseillers législatifs, substituts et à tous les membres du Conseil de District d'Ottawa.

Sachez par la présente que la deuxième session du Conseil de District d'Ottawa de l'Union Saint-Joseph du Canada est convoquée pour mardi, le neuvième jour de juin mil neuf cent huit, à deux heures de l'après-midi, et qu'elle siégera à Cornwall, province d'Ontario, pour la dépêche des affaires.

Les conseillers législatifs ou leurs substituts sont requis d'être présents, munis de leurs lettres de créance.

Tous et chacun des intéressés sont tenus de prendre connaissance de la présente et de s'y conformer.

En foi de quoi nous avons signé ce quinzième jour d'avril mil neuf cent huit.

EUG. LABELLE, *Secrétaire.*
A. McNICOLL, *Président.*

PROCLAMATION

SECONDE SESSION DU CONSEIL DE DISTRICT DE QUEBEC.

Aux officiers, conseillers législatifs, substituts et à tous les membres du Conseil de District de Québec, —SALUT :

Sachez par les présentes que la deuxième session du Conseil de District de Québec de l'Union Saint-Joseph du Canada est convoquée pour mardi, le neuvième jour de juin mil neuf cent huit, à deux heures de l'après-midi, et qu'elle siégera à Grand-Mère, province de Québec, pour la dépêche des affaires.

Les conseillers législatifs ou leurs substituts sont requis d'être présents, munis de leurs lettres de créance.

Tous et chacun des intéressés sont tenus de prendre connaissance de la présente et de s'y conformer.

En foi de quoi nous avons signé ce seizième jour de mars, mil neuf cent huit.

ALBERT BOULET, *Secrétaire.*
L. E. O. PAYMENT, *Président.*

PROCLAMATION

SECONDE SESSION DU CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL.

Aux officiers, conseillers législatifs, substitués et à tous les membres de Conseil de District de Montréal

Sachez par la présente que la deuxième session du Conseil de District de Montréal de l'Union Saint-Joseph du Canada est convoquée pour mardi, le deuxième jour de juin mil neuf cent huit, à deux heures de l'après-midi, et qu'elle siégera à Joliette, province de Québec, pour la dépêche des affaires.

Les conseillers législatifs ou leur substitués sont requis d'être présents, munis de leurs lettres de créance.

Tous et chacun des intéressés sont tenus de prendre connaissance de la présente et de s'y conformer.

En foi de quoi nous avons signé ce vingtième jour de mars mil neuf cent huit.

J. A. BOISSEAU,

Secrétaire.

J. A. TANGUAY,

Président.

AVIS.

Ottawa, 15 Mai 1908.

Aux membres de l'Union Saint-Joseph
du Canada.

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la Société sont dues et payables, par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. Conformément aux articles 222 et 223 du Code, tout sociétaire qui, le premier jour de Juin prochain n'aura pas payé ses contributions et redevances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les payer. (Voir l'article 188 du Code.)

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances, est par le fait même, et sans autre avis, suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code.

J. M. FLEURY,
greffier-général.

AVIS AUX DELEGUES

A la convention de Grand'Mère.

M. Albert Boulet, secrétaire du conseil de district de Québec, nous prie de conseiller aux délégués qui passeront par Québec, pour se rendre à la convention de Grand'mère, de voyager sur le chemin de fer Grand-Nord. Cette voie ferrée entre à Grand'Mère même, tandis que les autres lignes passent à trois milles de cette localité. Il serait donc plus commode pour les délégués de se rendre à Grand'Mère par la ligne du Grand-Nord.

FETE PATRONALE.

Il a été résolu par le bureau de direction du Conseil n° 1 de remettre la célébration de la fête patronale à l'inauguration du nouvel édifice de l'Union St-Joseph. En ce faisant, les officiers ont cru répondre aux désirs de tout les membres.

Liste des conseillers législatifs et de leurs substituts à la convention de district.

DISTRICT D'OTTAWA.

N.-B. — Plusieurs conseils et bureaux n'ont pas fait rapport.

Nombre de délégués.	Localité	Délégués	Substituts.
17	Ottawa	Dr. Parent, Dr. Valin, B. Boutet R. Bélanger, J. U. Vincent, Ed. Limoges, J. F. Laperrière, J. A. Pinard, A. Z. Bélanger, A. Dos- taller, F. X. Talbot, A. L. Pinard, Z. Quevillon, W. C. Labelle, E. R. DesRosiers, Edmond Gauthier.	J. G. H. Carrière, J. A. Patry, H. Pinard, O. Paquette, E. Lapointe, P. Poirier, L. J. Bourdon, P. Laurin, S. Cho- quette, A. Laframboise, O. Chartrand, F. Loyer, V. Le- page, A. Julien, J. B. Lemieux A. Wellard, Ed. Dupuis.
8	Hull	H. Bélanger, Dr. J. E. Fontaine Not. F. A. Labelle, G. Massé, Jules Gratton, Geo. Reinhardt, Ed. Massé, Jos. Lefebvre.	O. Duquette, C. Lynott, Ad. Labelle, Nap. Pagé, J. O. Deslauriers, O. Thériault, M. Bédard, U. Caron.
2	Rockland	Nap. Dehaître, H. Gauthier.	J. Lacroix, P. Lajeunesse.
1	Mattawa	N. Fink	Charles Fink.
1	Arnprior	J. D. Malette	S. Clément
1	Clarence Creek	Revd. A. Poulin	Moïse Landry
1	L'Orignal	Revd. Jos. Pilon	R. B. Poulin
1	Embrun	A. Paquette	E. Ménard
3	Hawkesbury	Eug. Quesnel, U. Hotte, F. X. Berthiaume.	Camille Ménard, Ls. Gagnon
1	Sturgeon Falls	Théo. Miville	Z. Mageau
2	Pte. Gatineau	C. O. Poirier, Ls. Potvin	N. Saumur, O. Charette
1	Fournier	Rév. M. Beausoleil	Noé Campeau
1	Pembroke	A. J. Fortier	Chas. Lemoine
1	Lefavre	Wilfrid Hotte	Norbert Lefavre
1	Villemarie	Dr. C. A. Dubé	Clod. Bourdon
1	Alfred	Dr. J. B. Larocque	Jos. Boileau
2	Sault Ste-Marie	G. Delisle, H. Charbonneau	Ph. Turcotte, Eug. Houde
1	Thurso	Gonzague Gagnon	Guillaume Leduc
1	Maniwaki	Ed. Joannis	E. S. Gauthier
1	Janeville	Jos. Durocher	Camille Gladu
1	Ripon	U. Joubert	M. Bourcier
1	Casselman	J. A. Charlebois	A. Pilon
1	Grenville	Rev. Jos. Gascon	A. O. Campeau
1	Lachute Mills	M. J. Bousquet	Nap. Baulne
1	St-Philippe d'Arg	Dr. N. A. Guilbault	T. Laframboise
2	St-Rédempteur, Hull	E. J. Pilote, J. Chevalier	A. Foucault, F. Lefebvre
1	Fort-William	J.-B. Roy	O. Sabourin
1	St-Eugène, Ont.	Dr. J. A. Bédard	J.-Bte Lévaque
3	Windsor	M. Pacaud, F. X. Chauvin, E. Joannis	F. A. Mailloux, F. St-Onge C. St. Louis
2	Ste-Anne d'Ottawa	J. M. Lemieux, M. A. Ménard	A. DeVarences, O. Routhier
1	Hintonburg	M. Hudon	D. Raymond
1	Kéewatin	Chas. Dégagné	Revd. J. M. Mirault
1	Blind River	Nap. Woilford	Adolphe Trahan
2	St-Jean-Baptiste, Ottawa	J. U. Bray, A. T. Charron	J. Tessier, O. Gougeon
1	Tecumseh	Charles Labadie	
1	St-Albert, Ont.	Revd. M. St-Arnault	Jos. A. Landry
1	Aylmer	Revd. A. A. Labelle	
1	Ile du Calumet	Edouard Ouellette	Alex. Brisard
1	Sudbury	M. J. R. Vincent	M. F. Varieur
1	St-Joachim	Laurent Levesque	Frs. Sylvestre.

DISTRICT D'OTTAWA.—Suite.

Nombre de délégués.	Localité.	Délégués.	Substituts.
1	St-André Avellin	J. M. Robert	Médard Richer
1	Plaisance	Rvd. J. B. Bazinet	Achille Malo
1	Papineauville	J. E. Hudon	H. N. Desjardins
1	N.-D. de la Salette	Rév. Abbé Martin	Théophile Morissette
1	Orléans	Léon Lachaine	Eug. Fontaine
1	Stoney Point	Joseph Tremblay	
1	Waubashene	George Marcoux	
1	Plantagenet	E. Gauthier	M. Leroux.
2	Buckingham	Y. Lamontagne, L. Pagé	
1	Crysler	Joseph Benoit	Ephrem Aubé
1	St-Rose de Lima	Dr E. V. Désy	Ed. Mongeon

OFFICIERS :—Prés dent, A. McNicoll ; Vice-prés., U. Archambault ; Secrétaire, E. Labelle ; Trésorier, Rév. P. S. Hudon ; Syndics, C. Dupuis, N. Bélanger.

N'ont pas fait rapport :

Cornwall, Masson, Cutler, St-Isidore de Prescott, Curran, Victoria Harbour, Sarsfield, Cobalt, Ste-Anne de Prescott, Montebello.

Distric de Montreal.

Nombre de délégués.	Localité.	Délégués.	Substituts.
2	Joliette	J. A. Guilbault, J. Pagé	J. H. Proteau, A. A. Boucher
2	Sherbrooke	G. E. Bégin, J. S. Tétreault	F. Brunelle, H. Boucher
2	Shaw Falls	J. Dumaine, Jos. Guay	L. Guillemette, J. A. Ladouceur
2	Valleyfield	N. Wallot, Jos. Chasle	Dr A. Besner, Jos. Gauthier
4	Montréal	Rev. A. Daignault, C. G. H. Chamberland, Louis Gratton, Dr. J. A. St-Denis	Em. Laguerre D. Blais, J. A. Dubois J.-B. Champoux
1	Coteau Station	J. O. Leroux	F. Montpetit,
1	St-Romain	Damase Boulanger	Jos. F. Moore
1	St-Alexis des Monts.	Dr J. V. Milot	
1	St-Hermas	Dr. P. E. Pagé	Hermas P. Cyr
1	St-Jean-Baptiste Mont.	Clovis Laporte	Lucien Denis
1	St-Ours	J. M. Richard	Chas. Gouin
1	Ile aux Noix	D. Pinsonneault	Henri Hébert
1	St-Frs.-Xvr. de Brompton	M. T. Levasseur	
2	St-Henri Montréal	J. Diotte, J. P. Aubin	J. N. Surpréant, Ed. Slevan
1	Viauville	Gaston Boissonneault	Dr J. F. A. Gation
1	St-Jean de Matha	Amédée Dugas	Edgar Turgeon
1	Trois-Rivières	M. F. X. Vanasse	D. C. N. Deblois
1	Baie Shawenegan	Rev. J. M. Boucher	J. E. Dessureault
1	Ste Elizabeth	Camille Bastien	Osius Pagé
1	Coaticook	André Rousseau	L. S. Durand
1	Brompton	Jos. Léo Cayouëtte	Ulric Gagné
1	Sorel	Alphonse Bastien	Trefflé Garceau
1	Rigaud	Ubald Séguin	Nap. Foubert
1	Boulevard St-Denis.	Dr Rousse	J. A. Chevier
1	Hochelaga	L. E. Roberge	J. A. Renaud.

OFFICIERS :—Président, J. A. Tanguay ; Vice-prés., E. A. B. Ladouceur ; Secrétaire, J. A. Boisseau ; Trésorier, Dr J. A. Duhamel ; Syndics, J. N. Legault, R. H. Duhamel.

N'ont pas fait rapport

Windsor Mills, St-Cyrille de Drum., St-Jérôme, Ste-Cécile de Whitton.

District de Québec.

Nombre de délégués.	Localité.	Délégués	Substituts.
	Plusieurs conseils municipaux n'ont pas fait rapport.		
1	St-Jacques des Piles	Jos. Lupien	
5	Québec	H. O. Martineau, L. P. Gravel, L. A. Suzor, E. L. Pacaud, J. A. Gravel	J. A. Marcoux, W. Boulet, A. L. Monier, L. P. Gagnon, Jos. Tremblay.
1	Lambton	F. X. Julien	Théod. Pomerleau
1	St-Ephrem de Tring.	Joseph Cloutier	C. E. Pagé
1	St-Sébastien	G. Alph. Bernier	Albert Paradis
1	Montmagny	A. E. Michon	J. N. R. L'Espérance
1	Linière, St-Come	Nap. Dumas	Jos. Alfred Bélanger
1	St-Casimir	Dr Rosario Frigon	Eug. Douville
1	Ste-Sophie, Nic.	C. B. Biron, M. D.	C. B. Poisson
1	St-Agapit	F. Roger	Dr J. P. Paradis
1	Price	H. Fortin	
1	Bassin Chicoutimi	Johnny Brassard	A. G. Gagnon
1	Cacouna	J. C. Sirois	Thomas Dionne
1	Thetford Mines	Alphonse Sévigny	Cléophas Doyon
1	Ste-Anne de la Pocatière	Jos. Raymond	C. F. Dionne
1	Roberval	Théo. Leclerc	Siméon Deschesnes
1	Mont Carmel	Revd. M. Martin	Max. Sirois
1	Ste-Anne de la Pérade	J. A. Mousseau	Othon Tessier
1	Ste-Geneviève, Bat.	Théo. Normandin	Ulric St-Arnault
1	Les Eboulements	Dr Jos. Dégagné	Jos Bouchard
1	St-Jérôme, Lac St-Jean	Emile Gagnon	
1	St-Sauveur, Qué.	Dr A. Leclerc	J-B. Dussault
1	St-Félicien	Alfred Drolet	
1	St-Donat	Rev. E. Elz. Pelletier	J. G. Bérubé
1	Chicoutimi	J. L. A. Godbout	Léo Fyfe
1	St-Pierre les Becques	E. Dion	Jos. A. Beauchesne
1	St-Angèle Laval	J. F. Camirand	J. E. Coulombe
1	Ste-Luce Station	Oscar Lemieux	J. H. Rioux
1	East Broughton	D. L. Nadeau	J. E. Cliche, M.D.
1	St-Henri Lévis	Jos. Gosselin	J. W. Fortier
1	Cedar Hall	Denis Pelletier	Jérôme Bélanger
1	Lac aux Sables	Adélaré Trépanier	Prime Pilote
1	Ste-Flavie ou Mont Joly	Rev. J. A. Verreault	D. L. Rioux
1	Lac aux Saumons	O. J. Rochon	J. E. Morissette
1	Ste-Claire	Dr J. A. N. Chabot	
1	Chaudière Jct.	J. C. C. Morin	Honoré Belleau
1	St-Joseph, Beauce	Clothaire Lessard	W. Cliche
1	Mégantic	Eug. Girard	A. A. Lebel
1	Portneuf	Louis Gignac	Arsène Léveillé
1	St-Mathias de Cabano	J. Odilon Pelletier	Pierre Lemieux
1	St-Charles de Caplan	Jos. Deschamplain	
1	Ste-Martine, Beauce	An. Gagnon	Geo. Garant
1	Disraëli	Wm. Pouliat	J. B. Cadarette
1	Notre Dame de Lévis	Jos. Samson	Arthur Robitaille

OFFICIERS : —Président, L. E. O. Payment ; Vice-Président, A. Tremblay ; Secrétaire, A. Boulet ; Trésorier, Dr P. H. Bédard ; Syndics, C. Mailly, A. Boulet.

N'ont pas fait rapport :

Grand'Mère, Ste-Thècle, St-Gabriel Rim., St-Evariste, St-Jean des Chaillons, St-Victor de Beauce, Ste-Philomène, St-Romuald, Ste-Croix, Beauce Jct., Beauceville, St-Narcisse, Rivière-du-Loup, St-Tite, Barachois, Chambord, Ste-Angèle, Rim., St-Ludger, Batiscan, Black Lake, St-Jean de Dieu.

A. ALLARD, prés. J. M. FLEURY, geffier gén.

BELLE FETE A RENFREW

Inauguration du Conseil No. 161 de l'Union St-Joseph du Canada.

Renfrew n'est pas la moindre d'entre les villes d'Ontario. Sa population éclairée et industrielle en a fait un centre prospère, et il n'est pas de plus grande preuve de cette prospérité que les progrès qu'y a fait la mutualité. Plusieurs des meilleures sociétés de secours mutuels y ont de florissantes succursales et l'Union St-Joseph vient d'y prendre pied d'une manière qui présage bien pour l'avenir.

Grâce aux efforts de notre énergique organisateur, L. J. Bourdon, généreusement secondé de MM. Rousselle, père et fils, le recrutement s'est fait rapidement, et Renfrew a aujourd'hui un effectif de quarante-trois membres, à qui l'Exécutif a accordé de s'ériger en conseil.

C'est le premier mai qu'avait lieu, dans la salle des Forestiers Catholiques, l'inauguration de ce nouveau conseil, n° 161. Dès huit heures un auditoire nombreux et choisi remplit la salle, qu'on avait décorée avec beaucoup de goût pour la circonstance. Au nombre des invités qui prirent place sur l'estrade on remarquait M. C. S. O. Boudreault, inspecteur général de l'Union St-Joseph, M. le député provincial de Renfrew, J. McGarry, le Dr Connolly, ex-chef ranger provincial des Forestiers Catholiques, M. Arthur Gravel, journaliste et propriétaire du "Daily Journal" de Renfrew, Rév. M. Gagné, vicaire de Renfrew, M. L. J. Bourdon, organisateur et autres. Nombre de citoyens notables de la localité faisaient partie de l'auditoire. Les dames as-

sistaient en grand nombre à cette cérémonie d'inauguration et en rehaussaient l'éclat.

M. l'inspecteur général Boudreault, assisté de l'organisateur Bourdon, fit l'installation des officiers.

C'est au milieu d'applaudissements que ces officiers, après avoir été revêtus de leurs insignes respectifs, prirent place sur l'estrade dans l'ordre suivant.

Chaplain.—Rev. M. Gagné
Président.—Joseph Rousselle
1er vice-prés.—Fred Ducharme
2ime vice-prés.—Xavier Rousselle
Secrétaire.—Alex. Villemaire
Trésorier.—W. B. Rousselle
Receveur.—Ernest Rousselle
Censeur.—Frank Dupuis
" John J. Valiquette
" Elzéar Dupuis
Visiteurs de malades.—John Dyelle,
J. A. Dupuis
Comm-Ordonnateur.—P. St-Michel.

M. le Président Rousselle fût le premier à adresser la parole. Il dit qu'il tenait à remercier les membres de cette succursale de l'honneur qu'on lui avait fait en l'élisant au premier poste, et ajouta qu'il s'efforcera de s'en rendre digne en faisant tout son possible pour le progrès et l'avancement de la succursale 161. Il remercia les visiteurs d'Ottawa et les autres invités, et particulièrement les dames qui assistaient en aussi grand nombre à cette démonstration. M. le président Rousselle fut vivement applaudi, le Rév. M. Gagné, vicaire, succéda à M. Rousselle. Dans un brillant discours il fit ressortir la position enviable qu'occupe l'Union St-Joseph et les nombreux avantages qu'elles offre à ses membres, et termina en faisant des souhaits de prospérité pour la nouvelle succursale.

MM. J. McGarry, M. P. P. et le Dr Connolly firent ensuite d'éloquents discours, souvent soulignés d'applaudissements.

Puis M. C. S. O. Boudreault, qui avait présidé l'installation, se leva à son tour. L'inspecteur général de l'Union St-Joseph se montra hautement digne de diriger la propagande de la Société dont il connaît si bien les mérites. De sa parole chaude et vibrante de conviction, il démontra la solidité de la société au point de vue financier et autres. Il passa en revue les immenses progrès qu'a faits l'Union St-Joseph depuis une quinzaine d'années et fit entrevoir le brillant avenir qui lui est réservé. M. Boudreault fut attentivement écouté et très applaudi.

M. L. J. Bourdon remercia ensuite tous ceux présents pour s'être rendus en aussi grand nombre et se dit heureux de voir l'enthousiasme des membres de ce nouveau conseil, ce qui est de bon augure pour son progrès et son rapide avancement.

Durant l'installation un quatuor composé de MM. J.-O. Brien, Elz. Dupuis, E. Rousselle et J. Dyelle fit entendre de très jolies chansons. L'accompagnateur au piano était M. le prof. T. Negan.

Après l'assemblée M. le Président Rousselle eut l'amabilité d'offrir un goûter aux invités. Inutile d'ajouter que l'on s'empressa d'accepter cette gracieuse invitation et que l'on se rendit à la demeure hospitalière de M. Rousselle où l'on passa de très agréables moments. Mme Rousselle fit les honneurs de sa maison avec une grâce parfaite. Bref, tous garderont un bon souvenir de cette belle fête qui fera époque dans les annales de Renfrew.

M. Rousselle et autres officiers reconduisirent ensuite les visiteurs au train de 2,30 a. m., et l'on se sépara enchantés de coté et d'autre.

CONSEIL SAINTE-ANNE DE BELLEVUE

Dimanche, le 19 du courant, une très jolie cérémonie a eu lieu à Sainte-Anne de Bellevue.

M. J. A. Tanguay, président du Conseil du District de Montréal, Union St-Joseph du Canada, accompagné de MM. Ladouceur et Routhier, s'était rendu dans ce village pour y ériger un conseil local et procéder à l'installation de ses officiers.

Près de cinquante membres étaient présents, à part un grand nombre d'étrangers, qui voulaient assister à cette fête.

M. le vicaire de Ste-Anne, Révd. A. Lessard, était présent à la cérémonie, et il fut élu chapelain du conseil.

Les officiers qui furent choisis et installés sont: MM. Stanislas Portelance, président; Ferdinand Brisebois, 1er vice-président; E. Pilon, 2ième vice-président; Albani Demers, secrétaire; Aquila Portelance, trésorier; Alfred Watier, receveur; Emmanuel Crevier et Hector Legault, visiteurs des malades; Léger Provost, Arthur Dubruil et Lévis Francœur, censeurs; Zénon Pilon, commissaire ordonnateur; L. P. Beaudoin et Arthur Dubreuil, membres du comité mortuaire; A. Watier, conseiller législatif, et révérend A. Lessard, substitut.

M. le président Tanguay, dans une éloquente allocution, félicita les nouveaux officiers.

M. le vicaire Lessard fit un discours dans lequel il se montra mutualiste dévoué et un ami sincère de l'Union St-Joseph, puis MM. Ladouceur et Routhier parlèrent longuement et en connaisseurs des avantages d'appartenir à cette société qui fait tant de progrès depuis des années et répand tant de bienfaits chez nos Canadiens-Français de tout le pays.

La Saint Joseph du Canada a des conseils locaux de l'Atlantique au Pacifique, dans les provinces maritimes, dans Ontario, Québec, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest; ses bannières sont connues et aimées, et bientôt, ses officiers étendront leur champ d'opération aux Etats-Unis, où tant de nos frères seront heureux de se joindre à une société qui leur assurera l'union entre eux, l'amour de la patrie absente et la protection du foyer.

LE CANADA.

PROGRES

Le printemps semble donner un nouvel essor au recrutement. Le mois de mars nous a donné 500 nouveaux membres et avril nous en amène 411. Tout nous fait prévoir que le progrès ira en s'accroissant. L'année 1908 n'aura rien à envier aux années antérieures.

Voici l'état du recrutement par province :

District d'Ottawa.....	141
District de Québec.....	186
District de Montréal.....	84
Total.....	411

STE-CECILE DE WHITTON.

A une assemblée des membres de l'Union St-Joseph du Canada, il a été résolu ce qui suit :

Il est proposé par Mr. Narcisse Arguin, secondé par Mr Arthur Roy, qu'il soit chanté une messe en l'honneur de St Joseph, pour tous les membres du Conseil local de Ste-Cécile n° 99, et que M. Jos. Gagnon soit autorisé à collecter pour la grand'messe ci demandée et que copie de la présente résolution soit transmise à l'Exécutif pour être publiée dans le "Prévoyant."

J. G. BEAUDOIN,

Sec. pro tem.

THETFORD MINES, QUE.

A une assemblée spéciale du conseil local St-Alphonse n° 113, tenue à la salle ordinaire des assemblées, il fut proposé par M. Alphonse Sévigny, président, secondé par Eusèbe LaRose, secrétaire, qu'un vote de remerciement soit offert à notre estimé organisateur en chef, M. G. J. Tessier, à l'occasion de sa visite à notre beau conseil et pour les bons conseils qu'il nous a donnés dans l'intérêt de ce conseil, et que copie en soit envoyée au "Prévoyant" pour publication.—Adopté unanimement.

EUSÈBE LAROSE, sec.

Décès.

Le 6 avril 1908 est décédée, à l'âge de 4 ans et 6 mois, Florida Lauzon, enfant de Elie Lauzon, membre du conseil de Hintonburg de l'Union St-Joseph du Canada.

LE PRÉVOYANT

PUBLIÉ PAR

L'Union St-Joseph du Canada

A OTTAWA

Angle des rues Dalhousie et York

Téléphone 625

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS



CONDOLEANCES.

A l'assemblée régulière du conseil de Lachute Mills, n° 74, de l'Union St-Joseph du Canada, tenue le 5 avril, il a été résolu unanimement :

Que ce conseil a appris avec regret la mort de la mère de son dévoué curé, le Rév. M J. Picotte.

Qu'il offre à ce digne pasteur ses plus sincères condoléances dans son affliction.

Que copie de la présente résolution lui soit adressée ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

GOD. DESJARDINS,

Secrétaire.

x

Proposé par C. O. Poirier et Joseph Fournier, secondé par Joseph Charron et Daniel Laurin, que les membres du conseil local de la Pointe Gatineau n° 14, de l'Union St-Joseph du Canada, ont appris avec peine la mort de leur confrère Joseph Toutloff, et que ce conseil sympathise avec la famille éprouvée dans le malheur qui vient de l'affliger, et que copie de cette résolution soit transmise au "Prévoyant" et à la famille éprouvée.

Proposé par Joseph Plouffe, secondé par Dolphis Laurin, que le conseil local de la Pointe Gatineau, de l'Union St-Joseph du Canada, a appris avec peine la mort de Madame Dolphis Charrette et de M. Georges Gascon, que ce conseil sympathise avec deux familles dans dans le malheur qui les a frappés et qu'une copie de cette résolution soit transmise aux familles éprouvées.

Proposé par N. Larocque, secondé A. Cyr et D. Laurin, que le conseil local de l'Union St-Joseph du Canada, n° 14, a appris avec peine la mort d'Alexina Cousineau, épouse de Eugène Gravelle et sœur de deux de nos confrères MM. Cyprien et Alfred Cousineau, que ce dit conseil sympathise avec ces membres dans le malheur qui les a frappé et qu'une copie de cette résolution soit transmise aux familles éprouvées.

N. LAMARCHE, Jr.

Secrétaire.

x

A une assemblée du conseil local de Coteau Station n° 42, tenue le 26 avril, la résolution suivante a été adoptée :

Proposé par Olivier Houle et secondé par J. O. Leroux, que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de leur confrère Anatole Lafertière, et prient la famille si cruellement éprouvée d'accepter l'assurance de leur profonde sympathie.

Que copie de la présente résolution soit transmise à la famille ainsi qu'au journal le "Prévoyant."

Par ordre,

J. O. LEROUX,

Secrétaire.

x

A une assemblée du conseil local St-Joachim, n° 30, sous la présidence de M. François Sylvestre, tenue le 13

avril, il fut proposé par M. Barrette, secondé par M. A. Mailloux, que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de l'épouse de M. Chs. Bellemare. Que ce conseil offre ses plus sincères sympathies et condoléances à notre confrère dans son épreuve, et que copie des présentes soit publiée dans le "Prévoyant."

L. LEVESQUE, sec.

×

A une assemblée du conseil local de St-Jérôme du Lac St-Jean, tenue le 12 avril dernier, il a été unanimement résolu :

Proposé par O.ésime Larouche secondé par Ernest Gauthier, que les membres de ce conseil offrent leurs plus sincères condoléances à la famille de M. Thomas Labrie, décédé le 2 avril dernier. M. Labrie était membre de cette société.

Que copie de la présente résolution soit transmise au "Prévoyant" pour publication.

LÉON LALIBERTÉ, sec.

×

A une assemblée spéciale de l'Union St-Joseph du Canada, conseil local de Ste-Martine de Courcelles, n° 86, tenue le 31 mai, au lieu ordinaire, sous la présidence de M. Anaclét Gagnon, président de ce conseil, il a été résolu sur proposition de M. David Bolduc, secondé par M. François Goulet et autres, que les membres de ce conseil ont appris avec douleur la mort d'un de leurs officiers dans la personne de M. Joseph Adélaïd Domingue, commissaire ordonnateur, décédé le 1er mai, à l'âge de vingt ans et dix mois.

On propose aussi que les membres de ce conseil assistent en corps aux

funérailles et que les sympathies les plus sincères soient offertes à la famille du défunt et que copie de ces résolutions soit transmise au "Prévoyant."

GEORGES GARANT, rec.

×

A une assemblée de membres de l'Union St-Joseph du Canada, conseil n° 100, de Montebello, tenue à la salle publique le 19 avril, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Proposé par M. Noël Sarazin, secondé par M. Onésime Bourgeois, que les membres de ce conseil ont appris avec regret le deuil qui vient de frapper notre confrère, M. Norbert Carrière, par la perte de son épouse. Que ce conseil offre ses plus sincères sympathies et condoléances à notre confrère dans son épreuve. Et que copie de ces résolutions soient envoyée au "Prévoyant," pour publication.

PAUL THOMAS, sec.

×

Il est proposé par M. Donat Bernier, secondé par M. Joachim Fortin, que le conseil local de St-Henri de Lévis, n° 106, de l'Union St-Joseph du Canada, a appris avec peine la mort de Madame Philémon Bussière, née Clara Bussière, et offre à leur confrère leurs plus sincères sympathies.

J. E. TARDIF, sec.

×

Le 16 mars, à une assemblée régulière du Conseil local de Les Eboulements, n° 132, il a été proposé par MM. Ths. Ed. Tremblay et Chs. Richard Tremblay, secondé par Joseph Bouchard et Georges Audet, que les membres de ce conseil ont appris avec chagrin la mort du fils aîné de leur

digne président, M. Jos. Tremblay et sympathisent avec lui de tout cœur.

Que copie de ces résolutions soit envoyée au "Prévoyant" pour publication.

DR JOS. DEGAGNÉ, sec.

x

A une séance du conseil local de Belle-Rivière, n° 41, de l'Union St-Joseph du Canada, qui a eu lieu le 7 d'avril 1908, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

Que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de la femme de William Lavoie, membre de notre conseil, et offrent à la famille leurs plus sincères sympathies dans le malheur qui vient de le frapper.

Que cette résolution soit publiée dans le "Prévoyant."

ALFRED POISSON, sec.

REMERCIEMENTS.

—

Bonfeild, 25 Avril 1908.

L'Union St-Joseph,

Ottawa.

Messieurs,

Veillez accepter mes cordiales remerciements pour le prompt paiement de mes bénéfices en maladie. S'il vous plaît de publier dans le Prévoyant.

Votre dévoué serviteur,

EMERY LARIVIÈRE.

x

M. H. Laferrière, du conseil n° 44, de Hintonburg, remercie cordialement l'union St Joseph du prompt paiement de ses bénéfices en maladie.

L. LEBLANC, sec.

Saint Marcel de l'Islet,

28 avril 1908.

Messieurs,

Mille mercis pour les secours que vous m'avez accordés pendant ma maladie, s'il vous plaît de publier cela dans le "Prévoyant" afin de faire connaître l'avantage qu'il y a à être membre de l'Union Saint-Joseph à laquelle je souhaite toute prospérité. nouveaux membres.

Avec toute ma reconnaissance,

POLYCARPE PELLETIER.

x

Ste-Anne de la Pérade,

17 mars 1908.

Messieurs,

J'accuse réception de votre chèque en règlement de ma réclamation.

Veillez accepter mes plus sincères remerciements.

Votre dévoué,

J. A. FRÉCHETTE.

x

Proulxville, 11 avril 1908.

M. le président général,

Union St-Joseph du Canada.

Cher monsieur,

Il me fait plaisir d'accuser réception d'un chèque au montant de \$100.00 que j'ai reçu pour décès de mon épouse.

C'est quand le malheur nous frappe que l'on ressent les bienfaits de notre belle société. Je ne pourrai jamais dire assez de bien de cette société canadienne-française et je voudrais que chaque homme en devienne un membre actif.

Veillez accepter, M. le président, mes sincères remerciements et l'expression de toute la reconnaissance que vous dois

Votre dévoué,

ERNEST VEILLETTE.

Maniwaki, 22 avril 1908.
Union St Joseph du Canada,
Ottawa.

Messieurs,

Je vous remercie beaucoup pour le prompt paiement de la réclamation du décès d'André Auger, enfant bien-aimé de Dominique Auger et de Suzanne Clément, de Maniwaki, décédé le 28 février 1908, à quatre heures de l'après-midi.

Merci beaucoup, et veuillez publier dans le Prévoyant.

Votre dévoué confrère,

DOMINIQUE AUGER.

×

Ottawa, le 24 avril 1908.
L'Union St-Joseph du Canada.

Messieurs,

Veuillez accepter mes remerciements pour le règlement au complet de la police de mon défunt frère, émise en ma faveur, et aussi pour promptitude avec laquelle cette réclamation a été réglée.

Dame ARTHUR PICHÉ.

×

Deschailons, 14 avril 1908.
Union St-Joseph du Canada,
Ottawa.

Messieurs.

Veuillez accepter mes remerciements, les plus sincères pour le paiement de mes bénéfiques en maladie.

Votre dévoué,

JEAN B. HAMEL,

×

Mont Rolland, 18 avril 1908.
L'Union St-Joseph du Canada,
Ottawa.

Messieurs,

Je dois remercier sincèrement l'Union St-Joseph du Canada pour le

secours qu'elle m'a donnés durant ma maladie l'hiver dernier.

Je suis heureux de dire que l'exactitude avec laquelle j'ai reçu mes bénéfices en maladie parle hautement en faveur de la société.

C'est donc un devoir pour moi de vous dire merci.

Votre tout dévoué,

DELPHIS DESROSNIERS.

×

Madame Albina Mongrain, veuve de feu Alfred Brouillette, en son vivant membre du conseil de St-Narcisse, offre ses remerciements à la société pour le règlement fait à l'occasion du décès de son mari.

J. A. GRAVEL, N.P.

CONSEIL LOCAL DE MONTEBELLO

A une assemblée régulière du conseil local de Montebello, n° 100, tenue le 19 avril, il fut résolu ce qui suit :

Proposé par M. Noël Sarazin, secondé par M. Paul Thomas, que les membres de ce conseil regrettent beaucoup le départ de leur secrétaire, M. Théodore Gravelle, un des fondateurs dévoués de notre conseil. Il est résolu que les membres de ce conseil lui offrent leurs sincères remerciements. Que copie de la présente soit envoyée au "Prévoyant" pour publication.

PAUL THOMAS, sec.

Si vous laissez tomber votre police vous devrez payer plus cher pour une nouvelle; pas d'assurance à meilleur marché pour vous, à votre âge. Conséquemment, tenez à votre police actuelle, par l'acquit à date de toutes vos contributions.

AVIS IMPORTANT.

Aux officiers des conseils et aux percepteurs :

Un trop grand nombre ont négligé de payer la **taxe per capita** imposée pour subvenir aux frais d'administration des conseils de district. Ces membres savent-ils qu'ils s'exposent ainsi à la suspension et à la radition?

L'Exécutif, las d'attendre après des appels réitérés, a décidé de **rayé de la liste des membres tous ceux qui n'auront pas payé la dite taxe au 15 juin prochain**. Nous prions donc les officiers de nos conseils, et particulièrement les receveurs et percepteurs, de veiller à ce que la taxe per capita soit payée immédiatement et que remise en soit faite au bureau central de la société.

Quoiqu'en certains quartiers on ait cru bon de discuter l'opportunité de l'existence des conseils de district, tous voudront bien se rappeler que ces conseils ont été établis constitutionnellement, du plein gré de tous les sociétaires, représentés par leurs délégués à la dernière session fédérale à Québec. Personne n'a donc le droit de refuser de payer cette taxe, et l'Exécutif ne fera que son devoir vis-à-vis de la société et des membres qui se sont acquittés de leurs obligations, en sévissant contre les sociétaires qui s'obstineront dans leur refus de la payer.

Que tous les intéressés soient bien convaincus qu'il n'y aura plus ni indulgence ni temporisation.

Formules.

Il existe un autre état de choses qui est devenu intolérable. Nous fournissons gratuitement aux conseils et bureaux toutes les formules et la papeterie nécessaires. Les formalités à remplir pour l'expédition des rapports

au bureau central sont des plus simples. Les receveurs n'ont qu'à expédier avec leurs rapports la formule 6 dûment remplie, et les percepteurs la formule 6A. Les trésoriers des conseils doivent faire accompagner leur remise de la formule 5, et les percepteurs de la formule 5A. Lorsque ces formules ne nous sont pas fournies, il nous faut écrire pour les demander, ce qui occasionne des délais qui n'ont nullement lieu de se produire.

Souvent aussi ces formules nous parviennent à demi remplies. On n'y inscrit ni la date, ni la localité; on oublie même quelquefois de les signer. Nous prions donc les officiers compétents de bien vouloir remplir leur devoir sous ce rapport et de compléter leurs formules, ce qui ne leur causera aucun surcroît de travail et évitera au bureau central de grands ennuis.

Bureaux retardataires.

Certains receveurs et percepteurs sont trop peu scrupuleux sur le rapport des remises. On retarde de un, deux et quelquefois trois mois avant de faire remise au trésorier supérieur de la société des sommes perçues par les conseils et bureaux. L'Exécutif a jusqu'ici été trop indulgent, et maintenant qu'il voit que certains privilégiés qu'il accorde dégénèrent en abus, il est bien résolu d'exiger que les remises soient faites fidèlement et ponctuellement. Dorénavant tous les conseils et bureaux de perception qui seront en défaut sous ce rapport seront invariablement suspendus après le premier avis. De plus, pour que tous les membres soient exactement renseignés sur les affaires de la société, nous nous ferons un devoir de publier dans le "Prévoyant" la liste des conseils et

bureaux qui n'auront pas fait leur remise à la date voulue.

Bénéfices en maladie.

La source la plus féconde de griefs et de récrimination est le paiement des bénéfices en maladie. Cependant, si l'Exécutif voulait s'en tenir à la lettre stricte de la constitution, il économiserait plusieurs milliers de dollars par an sur ce seul item. Puisque sa générosité est si mal reconnue et si peu appréciée, il croit opportun de mettre un terme à ses faveurs et d'exiger que toutes les formalités soient dûment remplies. Nous expédions aux percepteurs la formule d'instructions qu'ils n'ont qu'à suivre textuellement, ce qui évitera les difficultés de part et d'autre.

Bien que le présent avis soit donné à tous les conseils et bureaux, nous sommes heureux de dire qu'il ne les concerne pas tous, car la plupart s'acquittent fidèlement de leurs obligations envers la société. En feront leur profit ceux qui se savent concernés.

NOUVEAU PRESIDENT.

Le conseil local numéro 27 a choisi le rév. M. Deguire, qui a succédé au regretté M. Motard dans la cure de St-Joseph d'Orléans, pour remplacer ce dernier à la présidence de ce conseil.

REMERCIEMENTS.

Chénéville, 9 mai 1908.

Messieurs,

Veillez accepter mes plus sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle vous m'avez payé le premier versement de la police de Ed. Verboncoeur par l'envoi de votre chèque de \$62.50, premier versement dû.

Je demeure, votre servante,

Mme Marie-Anne VERBONCOEUR.

Mariages.

Le 27 avril, M. Evariste Pagé, trésorier du conseil de Ste-Elizabeth, conduisit à l'autel Mademoiselle Florida Servant. Nous souhaitons à l'heureux couple bonheur et prospérité.

x

Le 28 avril dernier, M. W. Veillette, membre du conseil de St-Narcisse, conduisit à l'autel Mlle Nélida Baril, fille de M. Ferdinand Baril, de Ste-Thècle

Nos félicitations.

NAISSANCES.

NOLET. — A Ottawa, le 20 avril, l'épouse de M. J. H. Nolet, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Jean-Baptiste-Roland. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Bourgon, de Rockland, grands-parents de l'enfant.

COSSETTE. — M. Norbert Cossette, du conseil de St-Narcisse, a le plaisir d'annoncer à ses parents et amis la naissance d'un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Rosaire. Parrain et marraine M. T. Cossette, du Lac à la Tortue, et Mme Dosithee Cossette, de St-Narcisse, oncle et tante de l'enfant.

LAFLECHE. — A St-Roch du Richelieu, le 29 mars, l'épouse de M. A. Philippe LaFlèche (née Marie-Louise-Aline Bouvier), une fille, baptisée Marguerite Marie. Parrain et marraine M. et Mme J.-B. Bouvier, grands-parents de l'enfant.

MOREAU. — M. et Mme David Moreau, de la Pointe Gatineau, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 10 avril, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Gorine. Parrain et marraine M. L.-C. Demers et Mlle Marie-Corine Demers, de la Pointe-Gatineau.

DUSSAULT. — A Ste-Angèle de Laval, M. Alphonse Dussault a le plaisir de faire part à ses parents et amis de la naissance d'un fils, le 14 avril, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Georges-Antonio. Parrain et marraine, Antonio Leblanc et Mlle Minnie Paterson.

GODBOUT. — A Chicoutimi, dimanche le 12 avril, l'épouse de M. J.-L.-A. Godbout, un de nos plus forts organisateurs, a donné naissance à un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Alfred-Émile. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Godbout, oncle et tante de l'enfant.

PROPAGANDE.

Nulle société de secours mutuel ne peut rester stationnaire. Il lui faut ou prospérer ou périliter. La décadence est toujours plus rapide que le progrès, et mène infailliblement au désastre. Il est donc de l'intérêt de tous les membres d'une association mutuelle, individuellement ou collectivement, de veiller à ce que le corps dont ils font partie n'ait pas de temps d'arrêt, mais suive toujours une marche ascensionnelle.

La généralité des membres, satisfaits d'appartenir à une société solidement assise, comme l'Union Saint-Joseph, ne s'inquiètent guère de ses progrès. Ils laissent toute la responsabilité et tout le travail aux administrateurs de la société. Confiant dans la sagesse de ces derniers, ne réalisant pas qu'il est de leur devoir comme de leur intérêt d'aider dans la mesure de leur forces à l'œuvre humanitaire de l'association, ils demeurent dans une ineptie qui ne peut avoir pour raison que leur ignorance du but de la société et leur indifférence à leurs propres intérêts. Il ne se sont pas dit que plus sera grand le nombre des sociétaires plus assurée sera leur garantie à eux-mêmes.

L'Union St-Joseph a fait d'immenses progrès depuis quelques années. La solidité de sa base financière, la modicité de ses taux relativement aux avantages qu'elle offre, son titre de société exclusivement canadienne-française et catholique lui ont attiré de nombreuses recrues. Elle s'est introduite dans tous les centres canadiens et aura bientôt un vaste champ d'action aux Etats-Unis. Tout cela est dû en presque totalité à l'œuvre de propagande de l'Exécutif, au travail des organisateurs et agents. Bien peu de membres individuellement y ont mis la main. Néanmoins, que ne pourraient-ils faire s'ils le vou-

laient? Chacun a autour de lui son cercle de parents, d'amis, de connaissances sur lesquels il exerce une certaine influence. De toute sa famille, de ceux avec lesquels il est en relation intime, il est peut-être le seul qui soit membre de l'Union St-Joseph. S'il s'intéresse à leur bien-être il doit s'avouer qu'il y aurait pour tous comme pour lui-même avantage d'appartenir à notre société. Que ne proclame-t-il ses mérites parmi son entourage? La famille d'un frère, d'une sœur, d'un compagnon, est peut-être sans protection aucune. Il sera peut-être plus tard obligé d'aider une veuve sans ressources, de recueillir des enfants sans soutien. Que ne s'intéresse-t-il d'avance au sort des siens? Cela lui évitera plus tard des ennuis et des regrets. C'est presque un devoir pour lui de s'efforcer d'assurer leur avenir.

La chose est facile; il travaillerait ainsi dans son propre intérêt comme dans celui de la société; et de plus son travail ne resterait pas sans rémunération. L'Exécutif paie une commission de \$2 à chacun qui enregistre un nouveau membre.

Nous croyons aussi qu'il y a indifférence inexplicable de la part de nos conseils et bureaux. Si les officiers des conseils le voulaient, ils pourraient faire plus de propagande dans leurs localités respectives. Chaque groupe est situé dans une sphère de recrutement qu'il connaît mieux que n'importe quel agent ou organisateur. Chaque officier a promis de promouvoir les intérêts de la société. Il ne saurait mieux faire qu'en recrutant de nouveaux membres.

Les directeurs de la propagande espèrent donc qu'il se fera dorénavant plus de recrutement par les membres individuellement et par l'entremise des conseils. Ils mettent leur expérience et leurs services à la disposition de tous. Ils en appellent surtout à ceux qui ont déjà profité des avantages qu'offre l'Union St-Joseph et leur font une dette de reconnaissance de gagner quelques recrues.

La Caisse Donataire C.

Classe ordinaire.

Age	Contributions mensuelles.				HONORAIRES D'ADMISSION \$2.00 Quelque soit le montant de la police.
	\$500	\$1,000	\$1,500	\$2,000	
16 à	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
19	48	85	1 23	1 60	
20	48	86	1 24	1 62	
21	49	88	1 27	1 66	
22	50	90	1 30	1 70	
23	51	92	1 33	1 74	
24	52	94	1 36	1 78	
25	54	98	1 42	1 86	
26	56	1 02	1 48	1 94	
27	58	1 06	1 54	2 02	
28	60	1 10	1 60	2 10	
29	62	1 14	1 66	2 18	
30	64	1 18	1 72	2 26	
31	66	1 22	1 78	2 34	
32	68	1 26	1 84	2 42	
33	70	1 30	1 90	2 50	
34	73	1 35	1 98	2 60	
35	75	1 40	2 05	2 70	
36	78	1 46	2 14	2 82	
37	82	1 54	2 26	2 98	
38	85	1 60	2 35	3 10	
39	88	1 66	2 44	3 22	
40	91	1 72	2 53	3 34	
41	95	1 80	2 65	3 50	
42	98	1 86	2 74	3 62	
43	1 02	1 94	2 86	3 78	
44	1 08	2 06	3 04	4 02	
45	1 15	2 20	3 25	4 30	
46	1 20	2 30	3 40	4 60	
47	1 25	2 40	3 55	4 90	
48	1 30	2 50	3 70	5 20	
49	1 35	2 60	3 85	5 50	
50	1 40	2 80	4 10	6 00	
51	1 45	3 00	4 35	6 50	
52	1 50	3 25	4 60	7 50	
53	1 55	3 50	4 90	8 50	
54	2 00	3 90	5 30	10 00	

Caisse Donataire C, et Caisse de Secours réunies,

Classe ordinaire.

Age	Contributions mensuelles.				HONORAIRES D'ADMISSION, \$2.00 Quelque soit le montant de la police.
	\$500	\$1,000	\$1,500	\$2,000	
16 à	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
19	98	1 35	1 73	2 10	
20	98	1 36	1 74	2 12	
21	99	1 38	1 77	2 16	
22	1 07	1 40	1 80	2 20	
23	1 01	1 42	1 83	2 24	
24	1 02	1 44	1 86	2 28	
25	1 04	1 48	1 92	2 36	
26	1 06	1 52	1 98	2 44	
27	1 08	1 56	2 04	2 52	
28	1 10	1 60	2 10	2 60	
29	1 12	1 64	2 16	2 68	
30	1 14	1 68	2 22	2 76	
31	1 16	1 72	2 28	2 84	
32	1 18	1 76	2 34	2 92	
33	1 20	1 80	2 40	3 00	
34	1 23	1 85	2 48	3 10	
35	1 25	1 90	2 55	3 20	
36	1 28	1 96	2 64	3 32	
37	1 32	2 04	2 76	3 48	
38	1 35	2 10	2 85	3 60	
39	1 38	2 16	2 94	3 72	
40	1 46	2 27	3 08	3 89	
41	1 50	2 35	3 20	4 05	
42	1 53	2 41	3 29	4 17	
43	1 57	2 49	3 41	4 33	
44	1 63	2 61	3 59	4 57	
45	1 80	2 85	3 90	4 95	
46	1 85	2 95	4 05	5 20	
47	1 85	3 05	4 20	5 50	
48	1 95	3 15	4 35	6 00	
49	2 00	3 25	4 50	6 50	

Les aspirants de 45 ans et plus doivent produire la preuve de leur âge avec leur demande d'admission.

Le membre non marié lors de son admission, qui se mariera ensuite, n'aura droit aux bénéfices de décès d'épouse que sur preuve donnée par certificat de médecin, dans les 60 jours qui suivront son mariage, que son épouse est en bonne santé.

LA CAISSE SOCIALE

20 par cent des contributions mensuelles des porteurs de Bons Conjointes et de Bons Mutuels sont déposés à la Réserve Fiduciaire pour leur garantie exclusive.

LE BON CONJOINT.

Contributions mensuelles.

AGE	\$750.	\$1,500	\$3,000
16	63	1 25	2 30
17	64	1 27	2 34
18	65	1 29	2 38
19	66	1 31	2 42
20	67	1 33	2 46
21	68	1 35	2 50
22	69	1 37	2 55
23	70	1 40	2 60
24	72	1 43	2 66
25	73	1 46	2 72
26	75	1 50	2 80
27	77	1 54	2 88
28	79	1 58	2 96
29	82	1 63	3 06
30	84	1 68	3 16
31	87	1 74	3 28
32	90	1 80	3 40
33	93	1 85	3 50
34	95	1 90	3 60
35	98	1 96	3 72
36	1 01	2 02	3 84
37	1 04	2 08	3 96
38	1 07	2 14	4 08
39	1 10	2 20	4 20
40	1 14	2 27	4 34
41	1 18	2 35	4 50
42	1 23	2 45	4 70
43	1 28	2 55	4 90
44	1 33	2 65	5 10
45	1 38	2 75	5 30
46	1 43	2 85
47	1 48	2 95
48	1 55	3 10
49	1 65	3 30

CLASSE ORDINAIRE.

HONORAIRES D'ADMISSION, \$2.00.

Quelque soit le montant du Bon.
Les sommes payées pour les bénéficiaires ci-dessous sont déduites du Bon.

BÉNÉFICES.

En maladie: Par semaine, 15 semaines par année.
 \$750 \$2.50
 \$1500 \$5.00
 \$3000 \$5.00

En invalidité: Comptant, déduction faite des bénéfices réalisés antérieurement en règlement final.
 \$750 \$300.
 \$1500 \$600.
 \$3000 \$1200.

Au décès de l'épouse:

\$750 \$50 Pour irais funéraires.
 \$1500 \$100
 \$3000 \$100

A 65 ans révolus:

\$750 \$2.50 Par semaine jusqu'à l'âge de 65 ans.
 \$1500 \$5.00 paiement complet de la balance due.
 \$3000 \$5.00

Au décès:

\$750 \$50 Pour et \$2.50 Par semaine jusqu'à l'âge de 65 ans.
 \$1500 \$100 frais et \$5.00 paiement complet de la balance due.
 \$3000 \$100 raires et \$5.00 entier de la balance due.
 ou 60% comptant de la valeur de la police en règlement final.

Au décès dans le cas de conversion 5 p.c. sera ajouté au montant des 60 p.c. pour chaque période entière de 10 ans de sociétariat ce qui fera 65 p.c., 70 p.c. comptant, etc., selon la durée du sociétariat.

Les membres de la Caisse Sociale ne sont jamais, durant leur sociétariat, libérés du paiement des contributions mensuelles ou autres cotisations. Les aspirants de 45 ans et plus doivent produire la preuve de leur âge avec leur demande d'admission. Le membre non marié lors de son admission qui se mariera ensuite, n'aura droit aux bénéfices de décès d'épouse que sur preuve donnée par certificat de médecin dans les 60 jours qui suivront son mariage, que son épouse est en bonne santé.

LE BON MUTUEL.

Contributions mensuelles:

AGE	\$750.	\$1,500
16	65	1 10
17	66	1 12
18	67	1 14
19	68	1 16
20	69	1 18
21	70	1 20
22	71	1 22
23	72	1 24
24	73	1 26
25	74	1 28
26	75	1 30
27	76	1 32
28	78	1 36
29	80	1 40
30	82	1 44
31	84	1 48
32	87	1 53
33	90	1 58
34	93	1 63
35	96	1 68
36	1 00	1 74
37	1 05	1 80
38	1 10	1 86
39	1 15	1 92
40	1 20	2 00
41	1 25	2 08
42	1 35	2 16
43	1 45	2 25
44	1 55	2 35
45	1 65	2 45
46	1 75	2 60
47	1 85	2 70
48	1 95	2 90
49	2 10	3 10

CLASSE ORDINAIRE.

LES DEUX SEXES ADMIS

HONORAIRES D'ADMISSION, \$2.00.

Quelque soit le montant du Bon.

BÉNÉFICES.

En invalidité: Par année pendant 15 ans.
 \$750 \$50
 \$1500 \$100

A 65 ans révolus:

\$750 \$50 Par année pendant 15 ans.
 \$1500 \$100

Au décès:

\$750 \$50 Frais funéraires et \$50 pour irais funéraires.
 \$1500 \$100 et \$100

ou 60% comptant de la valeur de la police en règlement final.

Dans le cas de conversion 5 p.c. sera ajouté au montant des 60 p.c. pour chaque période entière de dix ans de sociétariat ce qui fera 65 p.c., 70 p.c. comptant, etc., selon la durée du sociétariat.

LA CAISSE DE SECOURS D.

Ne seront admis à participer aux bénéfices de cette caisse que ceux qui l'ont partie d'autres caisses de la société.

En maladie:

\$5.00 par semaine, 15 semaines chaque année.

Au décès de l'épouse:

\$75.00

HONORAIRES D'ADMISSION, \$1.00.

Contributions mensuelles.

AGE.	Contributions mensuelles.
16 à 39 ans, les deux inclusivement	50 centins.
40 à 44 " " " "	55 " "
45 à 49 " " " "	65 " "

La Caisse Douairière E.

Pour les deux sexes mais partiellement pour le sexe féminin.

Assurance payable au décès seulement.

Admission de 16 à 50 ans, les deux inclusivement.

HONORAIRES D'ADMISSION, 50c.

AGE.	Contributions mensuelles.	
	\$100.	\$200.
16 à 23 ans, les deux inclusivement	\$ 15	\$ 25
24 à 29 do do	20	30
30 à 34 do do	25	35
35 à 39 do do	30	40
40 à 44 do do	35	50
45 à 49 do do	40	60